

Communiqué de presse

Paris le 3 juillet 2015

Exportation d'œuvres d'art : la Cour administrative d'appel de Paris confirme la restitution des biens illégalement retenus.

Reinhart Marville Torre a conseillé et représenté le requérant, personne physique, dans l'ensemble des contentieux engagés aux fins d'obtenir la restitution d'un ensemble mobilier actuellement détenu par le Musée du Louvre.

Reinhart Marville Torre avait précédemment obtenu la déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 2 de la loi du 23 juin 1941 relative à l'exportation des œuvres d'art et s'appliquant au dossier du client du Cabinet¹.

Cette déclaration d'inconstitutionnalité peut être invoquée dans toutes les instances introduites à la date de publication de la décision du Conseil constitutionnel et non jugées définitivement à cette date.

Pour en savoir plus

[Lionel Levain](#), Avocat Associé du Cabinet **Reinhart Marville Torre**, Département Droit public

Communiqué de presse du Conseil constitutionnel : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2014/2014-426-gpc/communiquede-presse.142647.html>



4378973_arret_14-1
114.pdf

Arrêt de la Cour administrative d'appel de Paris :

Contact presse

Catherine Delahaye, Responsable Business Development et Communication

T 01.53.53.44.44 – LD 01.53.53.45.89 – F 01.53.96.04.20 – delahaye@rmt.fr

¹ Décision n°2014-426 QPC du 14 novembre 2014 du Conseil constitutionnel

A propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 18 associés interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Pour en savoir plus : www.rmt.fr

Nos compétences

- Contentieux / Arbitrage
- Distribution / Concurrence
- Droit des sociétés
- Droit pénal
- Financement
- Fiscalité
- Fusions & acquisitions
- Immobilier / Urbanisme
- Nouvelles Technologies / Informatique
- Private Equity
- Propriété Incorporelle
- Public des affaires
- Responsabilité / Risques professionnels
- Santé / Biotechnologie
- Social
- Sport

Données clés

Evolution de l'effectif

2000 : 5 associés
12 avocats

2015 : 18 associés
dont 7 issus de la promotion interne
55 avocats

Evolution du CA

2000 : 3,9 M€

2005 : 7,5 M€

2014 : 16,4 M€